

COMMISSION PATRIMOINE
du 22 JANVIER 2024

Présents : Pascal MUZART, Marie Nicole GARRIVIER, Joël ALLIER, Elsa CHOLLET, Tiphonie FILLON, Christophe CHEMIN, Cyril LAVAL, Dominique BALZANO, Marie Pierre ALIZAY, Damien THIRIET,

Présentation du projet de table numérique : Le groupe de travail a été rapidement mis en œuvre au début de notre mandat du fait d'un appel à projet régional qui arrivait à terme rapidement. Deux devis ont été demandés après l'élaboration d'un cahier des charges. Le groupe de travail en a sélectionné un à l'unanimité. Les demandes de subvention ont été votées en conseil. Le contact a été repris avec cet éditeur à l'automne. Une réunion d'élus avec le prestataire (en distanciel) puis la rencontre du groupe de travail en décembre (ouverte au public), suivi d'un rendez-vous à Paris ont permis de refaire le point sur les différentes fonctionnalités de la table interactive et de mettre à jour les souhaits. Un devis est arrivé ce jour (HT 61 800 euros) tenant compte des nouveaux souhaits. Marie-Pierre explique qu'elle n'a pas encore appelé le prestataire pour ajuster les coûts sous la barre des 60 000 euros (*cela a été fait le 23/01 et nouveau devis arrivé*). Marie-Pierre enverra le dossier financier à Bertrand. Tiphonie souhaiterait un deuxième devis d'un autre prestataire.

Date butoir d'installation pour le prestataire : septembre 2024.

Date de fin de la première subvention : juillet 2024

Le point sur le dossier U.N.E.S.C.O. :

Un gros travail a été fait en 2023 pour monter les deux premières parties d'un dossier de pré-candidature complexe et pointu. Celui-ci a été remis aux responsables, accompagné d'un dossier reprenant les 7 VUE demandées par l'Unesco lors de l'AG en Suisse. En 2024, il reste plusieurs choses à faire dont la 3^e partie du dossier à remplir pour le 31 mars. Il s'agit du volet sociabilisation du site. Également en 2024, pour le 4 février, il faut remettre à la fédération des propositions d'événements à créer pour fêter ses 30 ans d'existence.

Nous ferons deux propositions : inauguration de la table interactive en septembre sur laquelle une page complète sera consacrée à la fédération et à la candidature Unesco et création d'un prix labellisé « Fédération européenne des sites clunisiens » qui récompensera un auteur BD (sans doute auteur d'un album en lien avec le Moyen âge) ; pour ce faire, les deux sites candidats (sur 103) qui organisent un festival de la BD (Cluny et Ambierle) travailleront ensemble pour choisir l' élu annuel. A Cluny, c'est l'école d'ingénieurs qui est installée dans le site clunisien qui porte ce projet ; ils réaliseraient le trophée.
Prochaine réunion avec Cluny 25/01/2024.

Si nous ne sommes pas cités comme site clunisien par UNESCO, l'impact sera tout de même positif pour Ambierle grâce à une liste associée qui citerait les 103 sites pré-candidats. 40 candidats ont retenu davantage l'attention de la Fédération pour la liste définitive. Ce n'est qu'une étape. In fine, l'UNESCO devraient retenir 20 sites donc 10 sites seront français (Cluny ou Paray-le-Monial étant assuré d'être sélectionnés). Charlieu est dans la liste des 40 pré-retenus.

Être retenu comme candidat implique des conséquences financières. L'UNESCO impose la mise en place d'un centre d'interprétation du patrimoine clunisien sur place (avec des visites, des médiations...). Cette exigence n'est pas réaliste Si Ambierle doit financer seul.

Éclairage du prieuré : *Marie-Pierre revient sur l'exposition de sapins réalisée pour Noël dans la galerie du prieuré. Il faut que l'éclairage dans le Prieuré soit possible pour que les expos soient mises en valeur. Il y a un allumage automatique mais qui n'est pas ou peu activé. Laisser l'éclairage automatique activé en permanence la semaine pose question pour Pascal du fait des coûts d'électricité, avec peu de passage car l'allumage se déclenche quand des personnes se rendent en mairie (l'éclairage est lié). Marie-Pierre insiste sur le fait que les expositions demandent du travail aux associations et qu'il faut aller au bout de la démarche en les éclairant a minima. Les visiteurs sont venus visiter avec la lumière de leur téléphone. L'absence totale de communication sur l'exposition est aussi évoquée.*

Fontaine de la place Lancelot : *pour le moment le projet a été différé par le conseil municipal des enfants. Pour le moment rien n'est défini. Il faudrait refaire la fontaine à l'identique ou très proche ce qui n'emballe*

pas les enfants. Ceux ci se sont rendus compte de la complexité de la démarche. La remettre en eau coûterait 4 000 à 5 000 €. Ce n'est pas possible pour l'instant.

Bilan de la saison touristique et culturelle : un peu moins de 8 000 visiteurs (repérage maison de pays mais peut-être davantage de monde du fait des autres entrées possibles pour l'exposition dans le Prieuré). Cinéma Renoir salle pleine lors de la projection du film sur un roman de Jane Austen. Public ravi et diversifié. Nathalie NOVI présente à cette soirée. Des étrangers sont venus du fait de l'affiche de l'exposition qui les a informés. La possibilité de se costumer pour faire la visite a eu beaucoup de succès. La librairie éphémère à la Maison de Pays a bien marché. Une soixantaine de livres vendus. C'était un soutien à la librairie indépendante de Lentigny qui connaît des difficultés financières (aucune commission n'a été prélevée). Difficultés diverses (vent et manque d'assistance pour ramasser les bâches tombées, éclairage défectueux, vols d'objets, obligation pour Marie-Pierre à avancer les fonds pour régler les factures (imprimeur...) car les subventions n'arrivent que tardivement et seulement après avoir acquitté les factures. Dans l'ensemble satisfaction pour cette exposition sauf pour le livret de l'exposition (ventes insuffisantes (100 exemplaires), les visiteurs estimant que la culture se doit d'être gratuite). La coopération avec le Crozet est très positive. Du côté musée, espace limité à une galerie et peu de soutien de l'équipe.

D'autres bilans positifs pour le village : le Printemps des vins de la Côte Roannaise. Doublement des nombres d'entrées. Moments appréciés avec notamment la soirée festive.

Les marchés d'été ont également bien fonctionné avec une moyenne de 200 repas servis chaque vendredi. La manifestation a attiré davantage les Ambierlois que des personnes extérieures à la commune. On s'oriente vers une fête de village. Marie-Pierre fait remarquer que ce sont les mêmes personnes qui reviennent.

Le Festival BD a bien fonctionné, (30 % de visiteurs en plus), une reconnaissance de plus en plus forte pour la qualité du plateau d'auteurs en région Auvergne-Rhône-Alpes. Quelques loupés» notamment au niveau de l'accueil dans un gîte.

Manifestation du Village du Livre dans le couloir du Prieuré : bon succès également pour les Carnets de Voyages qui a attiré 350 personnes. Prévision 2024 avec cette année le thème du polard le 28 avril. En partenariat avec Familles Rurales pour la mise en place d'une murder party dans le village et la participation du Musée Alice Taverne.

Animations Village de caractère : une réunion a eu lieu entre les représentants des cinq villages de caractère à l'initiative de RA. L'objectif était de voir ce qui pouvait se mettre en place avec une mutualisation entre les villages concernés, Ambierle étant un peu meneur pour avoir initié un partenariat en 2023 avec le Crozet pour la Promenade au temps de Jane Austen. L'idée est orientée vers la création d'un jeu de 7 familles des Villages de caractère. Le souci porte sur la ville de Charlieu qui n'est pas incluse dans Roannais Tourisme. Au niveau du département, il est pointé qu'il n'est pas possible de laisser Charlieu de côté. La question du financement est également posée. Le coût est d'environ 1 600 euros par commune (un graphiste interviendrait), l'impression de 100 jeux par commune serait faite par commune. Roannais Tourisme interviendrait essentiellement sur le volet communication (newsletter).

La subvention pour une action culturelle se fait pour l'année en cours et est payée sur facture acquittée. Un élu évoque le souci pour la mise en place dès cet été, car si on y va très vite, on ne sait quelles subventions l'on aura. Marie-Pierre explique que c'est le risque pris depuis quatre ans pour la saison culturelle estivale à Ambierle et que le département n'a jamais fait défaut. Par ailleurs, le travail des bénévoles, mais aussi de la graphiste rémunérée, doit commencer bien en amont pour être prêt en juin. Pascal dit que cela représentera un coût pour la commune si elle n'a pas les subventions. Il n'est pas évident que toutes les communes soient prêtes à abonder financièrement pour ce projet. Pour autant, le jeu de cartes sera à vendre au prix de 7 euros et cela apportera un financement. Il sera vendu pendant plusieurs années. La commune ne devrait plus avoir qu'environ 500 euros à financer. Il est demandé s'il y aura une exposition cet été. Marie-Pierre répond qu'il n'y en aura plus car elle ne peut plus se permettre de jouer le rôle de banquière et de faire les avances de fonds pour l'exposition communale. Pour autant, on pourra présenter les personnages retenus pour le jeu pour la Commune. Une réunion aura lieu le 5 février entre les villages de caractère et permettra de connaître

la position des autres communes sur le plan financier pour ce projet. Enfin, le département souhaite une seule demande de subvention, par conséquent une commune devra porter le financement.

Travail en cours avec les Archives départementales : exposition sur les archives les plus prestigieuses des sites clunisiens prévue par le département à Charlieu. Carte XVIIIème des forêts d'Ambierle, Charte du prieur TACHON (XIVème siècle - 1362), Notre Charte est plus ancienne que d'autres connues, c'est document rare et précieux qui est le fondement du fonctionnement de la commune à cet époque. Troisième document : un document qui marque les entrées et sorties dans le Prieuré. C'est le seul document qui a échappé à l'incendie du Prieuré. Actuellement dans le coffre de la mairie, il conviendrait de le déposer aux archives départementales dans un service spécialisé pour sa préservation. Le département se propose de le numériser gratuitement et de nous transmettre la version numérique. Le responsable des archives départementales se propose de venir récupérer ce document de manière très officielle. Ce document serait placé dans un lieu très protégé. La charte Tachon a été déposée par une précédente municipalité aux archives nationales. Nous n'en possédons qu'une copie de basse qualité disponible au musée Alice Taverner. C'est un document rédigé en latin mais elle a été traduite à la demande de M. Bouiller par un agrégé de latin il y a vingt ans. Les archives départementales vont demander une copie HT aux archives nationales (cela nous évite de payer) et vont retravailler la traduction du document. Nous considérons qu'il serait indispensable que la charte soit visible dans notre commune.

Le musée Alice Taverner : *Pascal a rencontré M NICOLIN et M BOUILLER et son fils. M NICOLIN se propose de réunir un bureau communautaire à Ambierle. Un courrier sera adressé par Pascal.*

Projets 2024... *Demande de subvention pour village de caractère. Il n'y en aura pas cette année.*

Pascal VERCHERE a fait transmettre un devis pour refaire un écusson de la commune, au pied du monument aux morts.

Complément d'information pour les vitraux.

Par ailleurs nous déterminons une date à laquelle aura lieu la présentation du dossier de restauration des vitraux de l'église d'Ambierle, avec la participation de l'A.E.M.O. Stéphanie CANELLAS. Cette présentation pourra avoir lieu le Vendredi 8 Mars.

L'ancienne salle de l'atelier de reliure accueillera les habits de mgr ODIN .